

Commune de FRESSE
Extrait des délibérations
Conseil Municipal du 20 février 2018

Nombre de membres :

Afférents au conseil : 15

En exercice : 15

Présent(s) : 11

Pouvoir(s) : 1

Absent(s) 3

Votants : 12

Affiché le : 23/02/2018

Convocation adressée à chaque conseiller municipal le lundi 12 février 2018 pour la session ordinaire du mardi 20 février 2018.

L'an deux mil dix-huit, le mardi vingt février à dix-huit heures le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DAGUE Alain, Maire.

Étaient Présents : Mme CARDOT Eliane, Mrs PERNOT Jean-Marie, FERRETTI Benjamin, Adjoint, Mme PHEULPIN Marie-Josée, M. GAUFROID Florian, Mme GAUDIN Marylène, Mrs DYSLI Sébastien, LOVAT Philippe, HERRIAU Jérôme, Mme LEIMBACHER Sabrina et M. DAGUE Alain, Maire.

Absent(s) excusé(s) : Mme LAPARRA Isabelle qui donne procuration à M. LOVAT Philippe.

Absents : M. DEMANGE Jocelyn / Mme PLUCHON Caroline / Mme GUILLIER Nathalie

Monsieur FERRETTI Benjamin a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 H. et demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour une délibération :

- ✓ Demande de fonds de concours auprès de la CCME (travaux de réhabilitation bâtiment école)

Proposition acceptée à l'UNANIMITE.

ORDRE DU JOUR :

- ✓ Approbation des Comptes de Gestion EAU et COMMUNE ;
- ✓ Vote des Comptes Administratifs EAU et COMMUNE ;
- ✓ Affectation des résultats Budgets EAU et COMMUNE ;
- ✓ Programme de travaux O.N.F. 2018 ;
- ✓ Mise en œuvre du R.I.F.S.E.E.P. (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel ;
- ✓ Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) ;
- ✓ Adhésion au service d'accompagnement en gestion de l'absentéisme du CDG ;
- ✓ Demandes de subventions ;
- ✓ Questions et Affaires diverses.

N° 3
APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF
BUDGET ANNEXE – EAU 2017

Le compte de Gestion et le Compte Administratif du Budget EAU 2017 font apparaître des résultats identiques :
Le Compte de Gestion de Monsieur le Percepteur est approuvé à l'UNANIMITE.
Le Compte Administratif présenté par M. FERRETTI Benjamin, 3^{ème} Adjoint, tel que présenté ci-dessous est adopté à l'UNANIMITE (**Monsieur le Maire ne prend pas part au vote**)

Section d'exploitation :

Recettes de l'année :	66 644.29 €
Dépenses de l'année :	55 683.47 €
Résultat de l'année :	+ 10 960.82 €
Excédent antérieur :	102 505.14 €
EXCEDENT AU 31/12/2017 :	113 465.96 €

Section d'investissement :

Recettes de l'année :	27 002.16 €
Dépenses de l'année :	6 433.90 €
Résultat de l'année :	+ 20 568.26 €
Excédent antérieur :	28 214.84 €
EXCEDENT AU 31/12/2017 :	48 783.10 €
RAR	- 38 824.00 €

N° 4
BUDGET EAU – AFFECTATION DU RESULTAT – EAU 2017

Le Conseil Municipal après avoir adopté le compte de gestion du budget annexe EAU de l'exercice 2017 dont les résultats sont conformes au compte administratif 2017

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DÉCIDE A L'UNANIMITE

D'AFFECTER les résultats de la manière suivante :

Fonctionnement	113 465.96 € au compte R 002
Investissement	48 783.10 € au compte R 001

N° 5
APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE
2017

Le compte de Gestion et le Compte Administratif du Budget Commune 2017 font apparaitre des résultats identiques :

Le Compte de Gestion de Monsieur le Percepteur est approuvé à L'UNANIMITE.

Le Compte Administratif présenté par M. FERRETTI Benjamin, 3^{ème} Adjoint, tel que présenté ci-dessous est adopté à L'UNANIMITE (**Monsieur le Maire ne prend pas part au vote**)

Section de fonctionnement :

Recettes de l'année :	530 755.58 €
Dépenses de l'année :	455 217.31 €
Résultat de l'année :	75 538.27 €
Excédent antérieur :	502 413.74 €

RESULTAT AU 31/12/2017 : 577 952.01 €

Section d'investissement :

Recettes de l'année :	165 094.29 €
Dépenses de l'année :	188 052.67 €
Résultat de l'année :	- 22 958.38€
Déficit antérieur :	- 16 737.85 €
RESULTAT AU 31/12/2017 :	- 39 696.23€
RAR	- 83 202.00 €

N° 6
BUDGET COMMUNE – AFFECTATION DU RESULTAT 2017

Le Conseil Municipal après avoir adopté le Compte de Gestion 2017 dressé par Monsieur le Percepteur ainsi que le Compte Administratif du budget commune de l'exercice 2017 dont les résultats sont identiques.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DÉCIDE A L'UNANIMITE

D'AFFECTER les résultats de la manière suivante :

Fonctionnement	455 053.78 € au compte R 002
Investissement	- 39 696.23 € au compte D 001
	122 898.23 € au compte R 1068

N° 7
PROGRAMME DE TRAVAUX ONF 2018

Après examen du programme d'actions 2018 au niveau de la forêt communale à la commission bois et forêt du 15 février dernier, le conseil municipal décide de retenir pour l'année 2018 les travaux suivants :

Investissement :

- Travaux sylvicoles (travaux préalables à la régénération, maintenance de cloisonnement, dégagement manuel de plantation, dépressage et nettoyage manuel, etc...)
19 244.50 H. T.

Fonctionnement :

Entretien de parcellaire ou de périmètre (parcelles 28, 29, 33) 1 475.80 H.T.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les devis s'y rapportant pour l'année 2018 et à inscrire les crédits nécessaires au Budget Primitif 2018

N°
MISE EN ŒUVRE DU RIFSEEP

Dossier examiné mais remis à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal.

N° 8
COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)

Par délibération du 06 février 2018, le conseil communautaire a fixé la création et la composition de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) et a adopté le règlement intérieur de la « CLECT ». À cette fin, le nombre de représentants a été fixé à 1 titulaire et 1 suppléant par commune.

L'exposé de Monsieur le Maire entendu et,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE

PROPOSE

Délégué titulaire : Alain DAGUE

Délégué suppléant : Jean-Marie PERNOT

N° 9
**ADHESION AU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT EN GESTION DE L'ABSENTEISME DU
CENTRE DE GESTION DE LA HAUTE-SAONE**

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le nouveau service que propose le CDG 70 afin d'accompagner les collectivités dans la gestion de l'absentéisme, la prévention des risques en mettant à disposition si nécessaire un Agent chargé de la fonction d'Inspection, un ergonome, un conseiller de prévention et une assistante sociale.

Cotisation de 0.09% de la masse salariale. Date d'effet le 01/03/2018.

Le conseil municipal à l'UNANIMITE décide d'adhérer au service pilotage de l'absentéisme du CDG 70, s'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget et autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion.

N° 10
**DEMANDE D'UN FONDS DE CONCOURS A LA CCME
FINALISATION DE LA REHABILITATION DU BATIMENT ECOLE
(mise en conformité – Radon – Electricité – Thermie - défense incendie)**

Le conseil municipal sollicite la Communauté de Communes de la Haute Vallée de l'Ognon afin d'obtenir le versement d'un Fonds de Concours pour la finalisation de la réhabilitation du bâtiment école.

N° 11
DEMANDES DE SUBVENTIONS DIVERSES

L'exposé de Monsieur le Maire entendu et,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DECIDE de verser à :

- Association Française des Sclérosés en Plaques (AFSEP) € 20 € (UNANIMITE)
- La Prévention Routière € 20 € (UNANIMITE)
- Culture 70 € 0 €

POUR	CONTRE	ABSTENTION
3	8	1

Et **AUTORISE** Monsieur le Maire à inscrire les dépenses correspondantes au Budget.

Question et affaires diverses :

Accord est donné pour le prêt de barrières au Club de 4X4 pour les 19 et 20 mai prochain ;

Nettoyage des bords de routes le samedi 7 avril à partir de 13 h.30

Le bulletin municipal est en cours de rédaction (la réunion de préparation a eu lieu ce jour à 17 H.)

Conseil Communautaire le 1^{er} mars à la salle des fêtes de Fresse

Monsieur le Maire rend compte du résultat de l'enquête sur le péri-scolaire et la restauration scolaire. Ces réponses ont été transmises à la CCME et aux Francas.

Plus de question à l'ordre du jour, la séance est levée à 20H.45

Vu,

Le Maire,

Alain DAGUE

